

La malade qui est devant nous a de plus aux talons des douleurs brûlantes et fulgurantes, assez semblables à celles de l'ataxie et du diabète.

Il y a donc là un point sur lequel j'appelle votre attention, car le diagnostic peut présenter, dans ces cas, certaines difficultés.

Mme B... a aussi un autre symptôme que l'on rencontre dans l'ataxie : l'absence des réflexes rotuliens. Vous voyez par là que les paralytiques alcooliques et les ataxiques se ressemblent sous plus d'un rapport. Mais, à côté de ces analogies, il y a aussi des différences essentielles : ainsi, par exemple, le pied-tombant ne se voit dans l'ataxie que très rarement, tandis qu'il ne fait presque jamais défaut dans la paralysie alcoolique. Autre signe caractéristique de la paralysie alcoolique : les troubles de l'innervation ne tardent pas à se montrer, les muscles s'atrophient, les membres perdent leurs formes arrondies, et les forces musculaires, tout naturellement, vont en diminuant. Or cette atrophie musculaire fait défaut dans l'ataxie locomotrice progressive.

Il existe encore d'autres symptômes qui, malheureusement, manquent dans le cas de la femme B... Je veux parler de la chaleur de la peau des membres paralysés par le fait de l'alcoolisme, de leur coloration violacée et de l'œdème qui siège autour des malléoles.

Si la maladie dure un certain temps il faut s'attendre à voir survenir une rétraction tendineuse qui subsistera même alors que la paraplégie aura disparu.

Dans ces cas, l'intervention du chirurgien devient nécessaire, et l'opération de la ténotomie réussit presque toujours. Mon collègue, M. Terrillon, a opéré deux de nos malades atteintes de rétraction tendineuse survenue après une paralysie alcoolique, et elles ont guéri.

Arrivons maintenant à l'histoire de la malade B. Elle est âgée de 33 ans ; mariée en 1878 ; deux enfants bien portants ; a exercé le métier de fleuriste-commissionnaire ; est entrée à l'hôpital Beaujon en janvier dernier pour se faire guérir de sa paralysie alcoolique. Mais après quelques jours survint un délire alcoolique : la malade était agitée, voyait des animaux de toutes sortes, allait d'un lit à l'autre, etc. Bref, il devint nécessaire de transporter Mme B... à Ste Anne, à cause des désordres nocturnes qu'elle occasionnait à Beaujon. De Ste Anne elle fut conduite à l'asile de Villejuif où elle était encore jusqu'à ces jours derniers.

Les nuits sont encore un peu agitées depuis qu'elle est entrée à la Salpêtrière ; ainsi, la nuit dernière elle a eu des hallucinations terribles de la vue : il lui semblait qu'une bête fantastique, plus grosse qu'un bœuf, venait à sa rencontre dans un bois pour la dévorer, elle et ses enfants. Durant le jour elle est tranquille.

Je continue l'histoire de la malade.

Son père est mort d'accidents alcooliques en 1873, après avoir